

**Outils et outillage, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs; parties de ces articles, en métaux communs**

**Notes.**

- 1.- Indépendamment des lampes à souder, des forges portatives, des meules avec bâtis et des assortiments de manucures ou de pédicures, ainsi que des articles du n° 82.09, le présent Chapitre couvre seulement les articles pourvus d'une lame ou d'une partie travaillante :
  - a) en métal commun;
  - b) en carbures métalliques ou en cermets;
  - c) en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées, sur support en métal commun, en carbure métallique ou en cermet;
  - d) en matières abrasives sur support en métal commun, à condition qu'il s'agisse d'outils dont les dents, arêtes ou autres parties tranchantes ou coupantes n'ont pas perdu leur fonction propre du fait de l'adjonction de poudres abrasives.
- 2.- Les parties en métaux communs des articles du présent Chapitre sont classées avec ceux-ci, à l'exception des parties spécialement dénommées et des porte-outils pour outillage à main du n° 84.66. Sont toutefois exclues dans tous les cas de ce Chapitre les parties et fournitures d'emploi général au sens de la Note 2 de la présente Section.
 

Sont exclus du présent Chapitre les têtes, peignes, contrepeignes, lames et couteaux des rasoirs ou tondeuses électriques (n° 85.10).
- 3.- Les assortiments composés d'un ou plusieurs couteaux du n° 82.11 et d'un nombre au moins égal d'articles du n° 82.15 relèvent de cette dernière position.

N° de position	Code du S.H.	
<b>82.01</b>		<b>Bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, fourches, râteaux et raclours; haches, serpes et outils similaires à taillants; sécateurs de tous types; faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille, cisailles à haies, coins et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main.</b>
	8201.10	- Bêches et pelles
	8201.30	- Pioches, pics, houes, binettes, râteaux et raclours
	8201.40	- Haches, serpes et outils similaires à taillants
	8201.50	- Sécateurs (y compris les cisailles à volaille) maniés à une main
	8201.60	- Cisailles à haies, sécateurs et outils similaires, maniés à deux mains
	8201.90	- Autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main
<b>82.02</b>		<b>Scies à main; lames de scies de toutes sortes (y compris les fraises-scies et les lames non dentées pour le sciage).</b>
	8202.10	- Scies à main
	8202.20	- Lames de scies à ruban
		- Lames de scies circulaires (y compris les fraises-scies) :
	8202.31	-- Avec partie travaillante en acier
	8202.39	-- Autres, y compris les parties
	8202.40	- Chaînes de scies, dites coupantes

N° de position	Code du S.H.	
		- Autres lames de scies :
	8202.91	-- Lames de scies droites, pour le travail des métaux
	8202.99	-- Autres
<b>82.03</b>		<b>Limes, râpes, pinces (même coupantes), tenailles, brucelles, cisailles à métaux, coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires, à main.</b>
	8203.10	- Limes, râpes et outils similaires
	8203.20	- Pinces (même coupantes), tenailles, brucelles et outils similaires
	8203.30	- Cisailles à métaux et outils similaires
	8203.40	- Coupe-tubes, coupe-boulons, emporte-pièce et outils similaires
<b>82.04</b>		<b>Clés de serrage à main (y compris les clés dynamométriques); douilles de serrage interchangeables, même avec manches.</b>
		- Clés de serrage à main :
	8204.11	-- A ouverture fixe
	8204.12	-- A ouverture variable
	8204.20	- Douilles de serrage interchangeables, même avec manches
<b>82.05</b>		<b>Outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) non dénommés ni compris ailleurs; lampes à souder et similaires; étaux, serre-joints et similaires, autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils ou de machines à découper par jet d'eau; enclumes; forges portatives; meules avec bâtis, à main ou à pédale.</b>
	8205.10	- Outils de perçage, de filetage ou de taraudage
	8205.20	- Marteaux et masses
	8205.30	- Rabots, ciseaux, gouges et outils tranchants similaires pour le travail du bois
	8205.40	- Tournevis
		- Autres outils et outillage à main (y compris les diamants de vitriers) :
	8205.51	-- D'économie domestique
	8205.59	-- Autres
	8205.60	- Lampes à souder et similaires
	8205.70	- Etaux, serre-joints et similaires
	8205.90	- Autres, y compris les assortiments d'articles d'au moins deux des sous-positions de la présente position
<b>82.06</b>	8206.00	<b>Outils d'au moins deux des n°s 82.02 à 82.05, conditionnés en assortiments pour la vente au détail.</b>

N° de position	Code du S.H.	
<b>82.07</b>		<p><b>Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils (à emboutir, à estamper, à poinçonner, à tarauder, à fileter, à percer, à aléser, à brocher, à fraiser, à tourner, à visser, par exemple), y compris les filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux, ainsi que les outils de forage ou de sondage.</b></p> <p>- Outils de forage ou de sondage :</p> <p>8207.13 -- Avec partie travaillante en cermets</p> <p>8207.19 -- Autres, y compris les parties</p> <p>8207.20 - Filières pour l'étirage ou le filage (extrusion) des métaux</p> <p>8207.30 - Outils à emboutir, à estamper ou à poinçonner</p> <p>8207.40 - Outils à tarauder ou à fileter</p> <p>8207.50 - Outils à percer</p> <p>8207.60 - Outils à aléser ou à brocher</p> <p>8207.70 - Outils à fraiser</p> <p>8207.80 - Outils à tourner</p> <p>8207.90 - Autres outils interchangeables</p>
<b>82.08</b>		<p><b>Couteaux et lames tranchantes, pour machines ou pour appareils mécaniques.</b></p> <p>8208.10 - Pour le travail des métaux</p> <p>8208.20 - Pour le travail du bois</p> <p>8208.30 - Pour appareils de cuisine ou pour machines pour l'industrie alimentaire</p> <p>8208.40 - Pour machines agricoles, horticoles ou forestières</p> <p>8208.90 - Autres</p>
<b>82.09</b>	8209.00	<b>Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils, non montés, constitués par des cermets.</b>
<b>82.10</b>	8210.00	<b>Appareils mécaniques actionnés à la main, d'un poids de 10 kg ou moins, utilisés pour préparer, conditionner ou servir les aliments ou les boissons.</b>
<b>82.11</b>		<p><b>Couteaux (autres que ceux du n° 82.08) à lame tranchante ou dentelée, y compris les serpettes fermantes, et leurs lames.</b></p> <p>8211.10 - Assortiments</p> <p>- Autres :</p> <p>8211.91 -- Couteaux de table à lame fixe</p> <p>8211.92 -- Autres couteaux à lame fixe</p> <p>8211.93 -- Couteaux autres qu'à lame fixe, y compris les serpettes fermantes</p> <p>8211.94 -- Lames</p> <p>8211.95 -- Manches en métaux communs</p>

N° de position	Code du S.H.	
<b>82.12</b>		<b>Rasoirs et leurs lames (y compris les ébauches en bandes).</b>
	8212.10	- Rasoirs
	8212.20	- Lames de rasoirs de sûreté, y compris les ébauches en bandes
	8212.90	- Autres parties
<b>82.13</b>	8213.00	<b>Ciseaux à doubles branches et leurs lames.</b>
<b>82.14</b>		<b>Autres articles de coutellerie (tondeuses, fendoirs, couperets, hachoirs de bouchers ou de cuisine et coupe-papier, par exemple); outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles).</b>
	8214.10	- Coupe-papier, ouvre-lettres, grattoirs, taille-crayons et leurs lames
	8214.20	- Outils et assortiments d'outils de manucures ou de pédicures (y compris les limes à ongles)
	8214.90	- Autres
<b>82.15</b>		<b>Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles similaires.</b>
	8215.10	- Assortiments contenant au moins un objet argenté, doré ou platiné
	8215.20	- Autres assortiments
		- Autres :
	8215.91	-- Argentés, dorés ou platinés
	8215.99	-- Autres

---